

Conditions générales de participation aux formations

I. Public

Les formations de la CODEF sont spécifiquement conçues à destination du personnel de direction, du personnel encadrant et des administrateurs des associations du secteur non-marchand. Ponctuellement, des formations sont également proposées à tous les travailleurs des ASBL.

Habituellement, le public cible de la formation est précisé dans le descriptif.

Les formations sont ouvertes tant aux membres qu'aux non-membres de la CODEF pour autant qu'ils fassent partie du secteur non-marchand.

Les membres de la CODEF bénéficient d'un tarif préférentiel, voire de la gratuité pour certaines formations.

II. Remboursements

Les associations relevant de la SCP 329.02 ou 329.03 peuvent demander un remboursement auprès du [Fonds 4S](#). Certaines associations relevant des CP 319, 330 et 337 peuvent demander un remboursement auprès du [FeBi](#).

III. Inscription et paiement

Dès validation de l'inscription via le [catalogue de formations](#) sur la plateforme de la CODEF, la personne ayant effectué

l'inscription en reçoit la confirmation par email avec le nombre de participant inscrit ainsi que la facture qui y est relative.

Les modalités de paiement sont renseignées dans ce même email.

Le paiement doit être réalisé à la réception de la facture et au plus tard 48h avant la tenue de la formation.

En cas d'inscription dans les 48h avant la tenue de la formation, le paiement doit être réalisé à la réception de la facture. Dans ce cas, une preuve de ce paiement doit être envoyée à l'adresse support@codef.be.

Si une personne n'effectue pas le paiement d'une formation pour laquelle elle est inscrite, l'association ne pourra plus s'inscrire à de nouvelles formations jusqu'à la régularisation de celle-ci.

IV. Clôture des inscriptions

La CODEF se réserve le droit de clôturer les inscriptions lorsque le nombre maximal de participants est atteint, pour que chaque formation puisse se dérouler dans des conditions optimales.

V. Annulation ou absence

Toute annulation de plus de 8 jours calendrier avant la

formation sera suivie d'un remboursement total.

Toute annulation de moins de 8 jours calendrier avant la formation sera suivie d'un remboursement de 50%.

En cas d'absence de la personne inscrite le jour de la formation, l'association peut désigner une autre personne pour suivre la formation. À défaut, celle-ci ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Toute annulation de la formation par la CODEF sera suivie de son remboursement intégral.

Aucune demande de report de montants des formations ne sera acceptée.

VI. Support de formation

Les membres de la CODEF ne pouvant participer à la formation mais souhaitant obtenir le support de formation peuvent en faire la demande à la CODEF monnayant 50% du prix de la formation.

Les non-membres n'ont pas accès à cet avantage.

VII. Évaluation

La participation aux formations de la CODEF implique le fait de compléter l'évaluation écrite remise à chaque participant en fin de formation.

Celle-ci est nécessaire afin de garantir aux participants des formations de qualité d'année en année.

VIII. Contact

Service formation de la CODEF

04 362 52 25

support@codef.be



Rue du Trixhay, 15 à 4020 Liège
Mail : codef@codef.be
Téléphone : 04/362 52 25
IBAN BE47 7512 0079 4080
N° BCE 0478.328.675
RPM Liège

